

Le Temps

I. Le Temps. 1911-10-31.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

rade d'Anatole de Monette Salomon: « Voilà Paris, une crâne ville, une ville qui fait du bruit de la boue, du chiffon, de la fumée, de la gloire... »

En ce qui concerne les voies de communications M. Renard recommande la construction d'un chemin de fer se dirigeant de Cayenne vers la Haute-Mana.

Mais le pire des crimes, c'est la fraude du lait. Ceci, mon ami, dites-le bien haut, c'est un crime contre la patrie...

GEORGES GAIN.

AFFAIRES COLONIALES

LETRE DE GUYANE

L'industrie arièrre Les travaux publics (De notre correspondant particulier)

On revient depuis quelque temps sur l'opinion qui s'est formée en France au sujet de la Guyane: l'effacement des entreprises industrielles et agricoles...

Tout valement pourtant des jugements moins pessimistes ont été émis par des personnes autorisées, voyageurs ou fonctionnaires.

Et surtout l'on y trouve de l'or. La question de l'or domine aujourd'hui tout l'avenir de la Guyane. C'est au moment même où l'agriculture guyanaise que la découverte de gisements d'or ouvert à la colonie de nouvelles perspectives.

La remise en état du littoral pour l'exploitation agricole exigera de grands efforts, des défrichements, des dragages et des endiguements...

La situation financière de nos établissements de Saint-Pierre et Miquelon paraît satisfaisante. Bien que l'exercice 1910 ait été clos que le 30 juin 1911...

La situation générale de la colonie en 1910. La situation financière de nos établissements de Saint-Pierre et Miquelon paraît satisfaisante.

Le mouvement commercial est moins rassurant. Les échanges se sont élevés en 1910 à 14 millions certes point comparables, même de loin, aux grands hommes que possédait l'Allemagne à la même époque.

FEUILLETON DU Temps

LA MUSIQUE

L'Opéra-Comique: Maison à vendre, de Dalayrac; Le Déserteur, de Monsigny.

L'Opéra-Comique, poursuivant le dessein, qui avait reçu l'an dernier un commencement d'exécution, de représenter la plupart des ouvrages célèbres qui ont formé son répertoire...

Le fait lui-même et ses conséquences sont manifestes pour peu que l'on rapproche leurs ouvrages et les opéras bouffes italiens de la même époque.

Le fait lui-même et ses conséquences sont manifestes pour peu que l'on rapproche leurs ouvrages et les opéras bouffes italiens de la même époque.

de demi de francs. L'augmentation sur 1909 est de 100 millions et demi.

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

Belgique étant outillée pour assurer dans de bonnes conditions la défense de la neutralité.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

La défense de la Belgique

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

Belgique étant outillée pour assurer dans de bonnes conditions la défense de la neutralité.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

La défense de la Belgique

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

très forte, odorant également constatée par le commandant Scherer et deux autres officiers.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

La défense de la Belgique

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

La Belgique a dirigé un temps le mouvement de la défense de la Belgique. Au directeur du Temps

py-Saint-Léger, fluteur, adjoint au maire de Lille, président, a été élu général par 3.242 voix contre 1.267 à M. Samson, ancien adjoint au maire de Lille, socialiste unifié, et 666 voix à M. Warguin, avocat, ancien adjoint au maire de Lille, radical.

NOUVELLES DU JOUR

Le roi de Grèce à Paris

Le roi Georges de Grèce a déjeuné hier à l'hôtel Bristol, avec Mme Delany, veuve de l'ancien ministre de Grèce à Paris, et avec MM. Pierre Delany, secrétaire de la légation de Grèce, le général Sallis, chef de la maison militaire, et le lieutenant-colonel Guis de Chambrun, ancien député républicain, qui a donné sa démission de conseiller général.

Après le déjeuner, le roi a reçu M. Athos Romanos, ministre de Grèce, puis a fait une promenade au Bois.

Le soir, il a dîné à l'hôtel Bristol avec M. Bakmetof, ambassadeur de Russie aux Etats-Unis, et Mme Bakmetof.

Une médaille à M. de Selves

M. Félix Roussel, président du Conseil municipal, accompagné des membres du bureau, a rendu ce matin à M. de Selves, ministre des affaires étrangères, la médaille d'or que le Conseil municipal a fait frapper à son intention.

M. Klotz et le budget de 1912

M. Klotz, ministre des finances, qui était allé hier à Cambrai inaugurer le nouveau collège de filles, a présidé à l'hôtel de ville, un banquet, à l'issue duquel il a parlé de l'œuvre budgétaire que doit accomplir le Parlement.

L'œuvre essentielle de la très prochaine session parlementaire sera, dit-il, dans l'ordre budgétaire, le vote du budget à sa date normale. Les Chambres feront, d'accord avec le gouvernement, un effort vigoureux pour obtenir ce résultat salutaire et indispensable: ne pas le tenter, ne pas le réaliser serait compromettre le budget de 1912.

D'ailleurs, la loi de finances de cet exercice est simple, loyale et prévoyante: sans emprunt, sans impôts nouveaux, grâce à une combinaison de trésorerie avantageuse pour 1912, l'équilibre du budget de 1912 est assuré.

Le budget de 1912, assure le ministre, est un budget de confiance, de confiance dans le régime parlementaire, de confiance dans le régime républicain.

M. Steeg au banquet de la Ligue de l'enseignement. M. Steeg, ministre de l'instruction publique, a présidé hier à Bordeaux un banquet de quinze cents couverts, organisé par la Ligue de l'enseignement.

Le ministre a prononcé un discours où il a souligné l'importance de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire.

Le ministre a également souligné l'importance de l'enseignement technique et de l'enseignement professionnel.

Le ministre a terminé son discours par une déclaration de confiance dans le régime républicain.

Le ministre a été applaudi par les assistants.

Le ministre a été félicité par les assistants.

Le ministre a été remercié par les assistants.

Le ministre a été salué par les assistants.

Le ministre a été acclamé par les assistants.

Le ministre a été applaudi par les assistants.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections sénatoriales

ASSEMBLÉE. — La fédération radicale et radicale socialiste s'est réunie hier en congrès à Laon, pour désigner ses candidats aux élections sénatoriales de janvier. 150 membres étaient présents.

Ont été désignés: MM. Magnaudé et Huel, députés; Gallas, président du conseil général, et Lamotte, conseiller général.

Les candidats ont accepté le programme suivant, considéré comme un minimum: Poursuivre la politique de réformes sociales et de défense laïque du parti; Maintenir et développer les réformes politiques et sociales déjà réalisées.

En prévision de nouvelles par l'union des républicains, dans l'ordre et la légalité; Lutter contre le sabotage et l'antimilitarisme, que nous considérons comme de véritables crimes; Révision de la Constitution dans le sens démocratique (détachement des députés sénatoriaux par le suffrage universel); Réforme fiscale: dégrèvement à la base en faveur des petits et moyens cultivateurs, petits commerçants, industriels et salariés.

Suppression des impôts de consommation pour les aliments de première nécessité; Lois de solidarité sociale; Protection aux familles nombreuses; Lois économiques: modification à la loi de 1841 permettant les dégrèvements à bon marché pour les ouvriers et salariés; Création et organisation du crédit commercial et industriel; Développement du crédit agricole; Création et développement des coopératives agricoles.

Les quatre sénateurs sortants, appartenant à la nuance progressiste, sont MM. Sébline, Touron, Gentiliez et Ernaut. Ils se représentent ensemble.

ALPES (HAUTES). — Dans le canton de la Grave, a eu lieu un scrutin de ballottage. M. Borel, candidat radical, a été élu conseiller général, par 154 voix contre 150 à M. Maurice, conservateur.

GENÈVE. — Dans le canton de Châteauneuf, il y avait à remplacer M. Béguin, conseiller républicain démissionnaire, et y a ballottage. Les voix se sont ainsi réparties: 746, républicain socialiste, 940, radical, 859, de gauche, 859, Massicot, radical socialiste, 716.

DONDONNE. — Dans le canton d'Issigeac il s'agissait d'élire le conseiller général en remplacement du docteur Pozzi, qui a donné sa démission. Le docteur Faugère, républicain de gauche, a été élu par 989 voix contre 687 à M. Chaval, nationaliste.

FINISTÈRE. — Une élection a eu lieu dans le canton de Quimper. M. Cabot, républicain de gauche, a été élu par 2.258 voix contre M. Henriot, libéral, qui avait 1.883 voix, et M. Mère, ancien instituteur, socialiste unifié, 466 voix.

Il s'agissait de remplacer M. de Servigny, conservateur, démissionnaire.

LOIRE. — Dans le canton de Saint-Jean-Soleymieux il y avait à élire un conseiller général en remplacement de M. Chollet, sénateur républicain, démissionnaire.

M. Surrioux, candidat du congrès républicain, a été élu par 1.021 voix contre 412 à M. Robert Jean, radical.

NORD. — Dans le canton-centre de Lille, M. Cré-

PIERRE LALO.